



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

cancer du sein

Question écrite n° 116690

### Texte de la question

M. Alain Marty attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'accroissement du nombre de cancers décelés en 2010 et le facteur troublant qui dispose que les femmes travaillant de nuit ont davantage de chances de développer un cancer du sein. En effet, selon une étude réalisée dans deux départements français, les femmes ayant travaillé la nuit pendant plus de trois ans présenteraient un risque du cancer du sein supérieur de 40 % par rapport à celles qui n'ont pas occupé de postes nocturnes. Ce risque augmenterait avec le changement des rythmes dans la semaine. Il souhaite connaître l'analyse qui est faite de ce constat et quelles sont les mesures de prévention susceptibles d'être mises en oeuvre pour réduire l'incidence des cancers du sein dans cette population de salariées.

### Données clés

**Auteur :** [M. Alain Marty](#)

**Circonscription :** Moselle (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 116690

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 août 2011, page 8716

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)